

40e Conférence Mondiale du Scoutisme

PROJET DE RESOLUTION DE CONFERENCE

POLITIQUE MONDIALE DU PROGRAMME DES JEUNES DANS LE SCOUTISME

Proposé par : Le Comité Mondial du Scoutisme

La Conférence

- reconnaissant que le Programme des jeunes est le moyen essentiel par lequel se réalise le but du Scoutisme, propre à attirer et retenir les membres
- affirmant la nécessité de revoir la Politique Mondiale du Programme des Jeunes, telle qu'énoncée dans le Document 8 de la 40^e Conférence Mondiale du Scoutisme
- adopte le texte de la Politique, tel qu'énoncé dans le Document de Conférence 8, en tant que Politique Mondiale du Programme des Jeunes dans le Scoutisme
- invite instamment les Organisations scouts nationale à prendre les mesures nécessaires pour que leurs propres orientations et procédures soient l'expression de cette politique, et à consacrer des ressources adéquates au développement et à la mise en œuvre de leur Programme des jeunes
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de prendre les mesures nécessaires pour continuer à soutenir les Organisations scouts nationales dans ce domaine, et de prendre toute action nécessaire pour modifier les autres politiques inhérentes à ce domaine et d'y adapter les pratiques au niveaux mondial et régional, de sorte à refléter la Politique Mondiale du Programme des Jeunes dans le Scoutisme
- invite le Comité Mondial du Scoutisme à mettre en place un processus, sur la base des résultats du processus d'examen de la Politique Mondiale du Programme des Jeunes dans le Scoutisme, pour reconsidérer la manière par laquelle la méthode scout est exprimée en lien avec les questions éducatives, et prendre toute action en matière d'éducation et constitutionnelle nécessaire
- demande instamment aux Régions d'organiser des forums d'éducation, afin de créer une compréhension commune au sein de l'OMMS en ce qui concerne le Programme des jeunes et les questions éducatives connexes.

Voir Document de Conférence 8